

Accès hivernal au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

Formulaire

Il est **obligatoire** de remplir le **formulaire** *Enregistrement – Escalade de glace* pour pratiquer l'escalade de glace dans le parc. Le formulaire est disponible directement au centre de services Le Draveur, au parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, accessible en tout temps, en entrant par l'arrière du bâtiment, au sous-sol. Vous pouvez également le télécharger et le compléter avant votre arrivée au parc : <https://www.sepaq.com/resources/docs/pq/hgo/hgo-for-escalade-glace.pdf>

Un formulaire doit être rempli par chaque grimpeur. Déposez-le dans la boîte prévue à cet effet au centre de services Le Draveur, ouvert 24h/24 en accédant par l'arrière du bâtiment. Acquitez vos droits d'accès quotidiens et frais de camping, le cas échéant. Les droits d'accès peuvent être payés en tout temps via le site web de la SEPAQ : [Accès quotidien - Parcs nationaux - Sépaq \(sepaq.com\)](https://www.sepaq.com)

Camping

Le camping est permis uniquement au camping du Pin-Blanc et de l'Équerre. Si vous prévoyez camper, veuillez communiquer directement avec le parc national au 418 439-1227 et acquitter les frais prévus à cet effet.

Bonnes pratiques

Pouvoir pratiquer l'escalade de glace dans le parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie est un privilège. C'est aussi un terrain d'aventure qui comporte certains risques. L'activité ne devrait pas être prise à la légère. Ainsi, on vous encourage à respecter les bonnes pratiques suivantes :

- Appliquer le principe *Sans Trace*
- Aviser un ange gardien de votre itinéraire et de votre heure de retour prévue
- Inscrivez dans votre pare-brise le nom de la voie ainsi que la date de votre départ
- S'assurer d'avoir les équipements d'escalade adéquats
- Avoir une trousse de premiers soins ainsi qu'un téléphone satellite
- Assurez-vous de pouvoir reconnaître les terrains avalancheux et d'être en mesure de réagir en cas d'avalanche.

Important! L'accès aux voies d'escalade qui sont au-delà du centre de services Le Draveur, du côté ouest de la rivière (du Couloir du Nouvel An jusqu'à Pomodoro, incluant La Pomme d'Or), est interdit lorsque la piste 7 (Rivière-Malbaie) est fermée. Vous pouvez consulter l'état des sentiers ici : <https://www.sepaq.com/pq/hgo/>

Important! L'escalade de glace est une activité autorisée uniquement sur les voies identifiées dans le formulaire « Enregistrement – Escalade de glace ».

Voici la liste des voies permises :

La Pomme d'Or et variantes
La Loutre et variantes
La ruée vers l'or
Cascade 74
Pomodoro
Tarte aux pommes
Le malade imaginaire
Los tabarnacos
Lavoie Papy
La Voie Papou
Promenade sur Mars
Gandalf
Bilbo
Desdalles
Blanche Neige
Passion tropicale
La Chenille
Sens unique
Face Ouest de l'Acropole des Draveurs
S'la coulée douce
Le couloir du nouvel an
Transe glaciale
Hystérie Collective
Shérif fais-moi peur
De la glace comme c'est pas permis
Le Triolet
À la quête du Graal
L'île aux trésors
Saint-Patigue priez pr nous